



Pour diffusion immédiate

Le 8 août 2022

TSXV : AZM

OTCQX : AZMTF

## Communiqué de presse

### Azimut annonce des ententes sur les projets en coparticipation Éléonore Sud et Wabamisk

Longueuil, Québec – Exploration Azimut Inc. (« Azimut » ou « la Société ») (TSXV : AZM) (OTCQX : AZMTF) a le plaisir d'annoncer la signature de deux ententes définitives concernant les projets en coparticipation Éléonore Sud et Wabamisk situés dans la région Eeyou-Istchee Baie James (« Baie James ») au Québec :

- (a) *Projet en coparticipation Éléonore Sud* – Vente par Azimut de son intérêt participatif de 23,77% dans le projet en coparticipation Éléonore Sud (le « ELSJV ») à des sociétés affiliées de : (i) Newmont Corporation (TSX: NGT; NYSE: NEM) et de (ii) Fury Gold Mines Limited (TSX: FURY; NYSE: FURY); et
- (b) *Projet en coparticipation Wabamisk* - Transfert par une société affiliée à Newmont en faveur d'Azimut d'un intérêt participatif de 51% dans le projet en coparticipation Wabamisk (le « JV Wabamisk »), permettant à Azimut de regagner 100% d'intérêt dans la Propriété Wabamisk.

Le ELSJV est considéré par Azimut comme un actif secondaire depuis l'annonce par la Société en janvier 2020 d'une découverte aurifère sur la Propriété Elmer détenue à 100%. Azimut poursuit activement la délimitation de la Zone aurifère Patwon sur Elmer pour définir une ressource minérale initiale conforme à la Norme canadienne 43-101 (*voir le communiqué de presse du 28 juillet 2022*).

Le JV Wabamisk est une propriété aurifère stratégiquement située dans la région de la Baie James. Regagner 100% d'intérêt dans cette propriété permettra à Azimut de réévaluer son excellent potentiel d'exploration et les possibilités d'affaires qui y sont reliées.

#### Principaux termes et conditions des transactions

##### *Projet en coparticipation Éléonore Sud*

Conformément à une entente datée du 8 août 2022 entre Azimut, deux sociétés affiliées à Newmont Corporation (ci-après avec Newmont Corporation, « Newmont »), et une société affiliée à Fury Gold Mines Limited (ci-après avec Fury Gold Mines Ltd, « Fury »), Azimut a convenu, sujet à certaines conditions, de vendre à Newmont et Fury, sur une base de *pro rata*, son intérêt participatif de 23,77% dans le ELSJV (la « Transaction ELSJV »).

En lien avec la Transaction ELSJV, Azimut recevra de la part de Newmont un total de 2,9 millions d'actions ordinaires d'Azimut, qui sont la propriété effective de Newmont et qui représentent environ 3,5% des 82 193 844 actions ordinaires d'Azimut actuellement émises et en circulation. Immédiatement après la clôture de la Transaction ELSJV, ces 2,9 millions d'actions ordinaires seront retournées au trésor d'Azimut pour annulation, cette opération entraînant la réduction du nombre d'actions émises et en circulation d'Azimut à 79 293 844.

Le retour au trésor et l'annulation de 2,9 millions d'actions résultera en l'augmentation d'environ 3,7% de l'intérêt respectif détenu par les actionnaires dans le capital action d'Azimut et, indirectement, dans les actifs d'Azimut, incluant le projet-phare Elmer détenu à 100%.

A la clôture de la Transaction ELSJV, les intérêts participatifs dans le ELJV seront détenus par Fury (50,022%) et Newmont (49,978%), avec Fury agissant comme gérant.

La finalisation de la Transaction ELSJV est sujette à certaines conditions, incluant l'approbation de la Bourse de croissance TSX. La clôture est prévue au cours du 3<sup>e</sup> trimestre de 2022.

### *Projet conjoint Wabamisk*

Conformément à une entente datée du 8 août 2022, Newmont a exercé son droit à se retirer volontairement du JV Wabamisk en considération du paiement par Azimut d'un montant nominal de 1 \$. Newmont cessera dès lors d'être un participant au JV Wabamisk (la « Transaction Wabamisk »). A la clôture de la Transaction Wabamisk, Azimut détiendra un intérêt de 100% dans les 333 claims miniers constituant la Propriété Wabamisk. La Transaction Wabamisk est prévue clôturer le, ou vers le, 6 septembre 2022.

### A propos de la Propriété Éléonore Sud

La Propriété Éléonore Sud (282 claims, 147,6 km<sup>2</sup>) est localisée dans un secteur très prospectif du camp aurifère Éléonore, à environ 10 km au sud de la mine d'or Éléonore de Newmont. La Propriété est aussi adjacente au gîte aurifère de Cheechoo, localisé sur la Propriété Cheechoo de Sirios Resources Inc., située au nord-est du ELSJV.

### A propos de la Propriété Wabamisk

La Propriété Wabamisk (333 claims, 176,2 km<sup>2</sup>) est un projet aurifère localisé environ 70 km au sud de la mine d'or Éléonore de Newmont. Wabamisk présente un contexte géologique et une signature géochimique comparables à ce gisement.

Azimut a, initialement, acquis les claims en 2005 par désignation sur carte suite la modélisation prédictive pour l'or réalisée par la Société à l'échelle de la Baie James. Wabamisk a été optionné à Placer Dome en 2005 puis transféré à Goldcorp Inc. qui a ensuite été acquise par Newmont. Un volume substantiel de travaux d'exploration de qualité totalisant 5,7 \$ millions a été réalisé par le partenaire. Des découvertes significatives de prospects ont été faites incluant le Prospect GH (2,27 g/t Au sur 4,3 m au sein d'une enveloppe de 0,7 g/t Au et 0,39% Sb sur 19,0 m), qui reste totalement ouvert (*voir communiqué de presse du 14 septembre 2010*). Plusieurs autres zones cibles de grande extension sont identifiées et peuvent rapidement atteindre l'étape des forages.

### Personne qualifiée

Ce communiqué de presse a été préparé par Jean-Marc Lulin, géologue, et personne qualifiée d'Azimut selon la Norme canadienne 43-101.

### A propos d'Azimut

Azimut est une société leader en exploration minière avec une solide réputation en génération de cibles et en développement du partenariat. La Société avance activement vers la définition de ressources aurifères initiales sur son projet-phare Elmer, détenu à 100%.

La Société met en œuvre une méthodologie pionnière exclusive dans l'analyse des mégadonnées géoscientifiques (le système expert AZtechMine™) soutenue par un solide savoir-faire en exploration. L'approche d'Azimut est basée sur l'analyse systématique des données régionales et sur de multiples projets actifs simultanément. Bénéficiant d'un solide bilan, la Société maintient une discipline financière rigoureuse.

### Contact et information

Jean-Marc Lulin, président et chef de la direction  
Tel.: (450) 646-3015 – Fax: (450) 646-3045  
Jonathan Rosset, vice-président développement corporatif  
Tel : (604) 202-7531  
[info@azimut-exploration.com](mailto:info@azimut-exploration.com) [www.azimut-exploration.com](http://www.azimut-exploration.com)

## *Mise en garde concernant les déclarations prospectives*

*Ce communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs, qui reflètent les attentes actuelles d'Azimut en ce qui a trait aux événements futurs. Dans la mesure où tout énoncé dans ce communiqué de presse renferme des informations qui ne sont pas historiques, alors ces énoncés sont essentiellement prospectifs et pourront souvent être identifiés par l'emploi de mots comme « anticipe », « prévoit », « estime », « s'attend », « projette », « planifie », et « croit ». Les énoncés prospectifs sous-tendent des risques, des incertitudes, et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou suggérés par de tels énoncés prospectifs. Il y a plusieurs facteurs qui pourraient causer une telle différence, notamment la volatilité et la sensibilité aux prix des métaux sur le marché, l'impact de changements au niveau des taux de change des devises étrangères et des taux d'intérêt, l'imprécision des estimations de réserves, les risques environnementaux incluant l'augmentation du fardeau réglementaire, les conditions géologiques imprévues, les conditions minières difficiles, les changements de réglementation et de politiques gouvernementales, incluant les lois et les politiques, et l'incapacité d'obtenir les permis et les approbations nécessaires des autorités gouvernementales, ainsi que d'autres risques liés au développement et à l'exploitation. Bien qu'Azimut soit d'avis que les hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs sont raisonnables, l'on ne devrait pas se fier indûment à ces énoncés, qui s'appliquent uniquement en date du présent document. Azimut décline toute intention ou obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs, ou autre, sauf si requis par les lois applicables en valeurs mobilières.*

*La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.*